

Evaluation du programme EnLAzando: Termes de référence

1. Contexte de l'évaluation

1.1 Sur France Volontaires

France Volontaires est la plateforme française des Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité. France Volontaires est le fruit d'une construction partagée entre des acteurs publics et associatifs impliqués dans la solidarité internationale. Groupement d'intérêt public, opérateur du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, elle réunit l'Etat, des collectivités territoriales et des associations autour d'une mission d'intérêt général : le développement et la promotion des engagements volontaires et solidaires à l'international. Elle s'appuie sur une présence en France (hexagonale et outre-mer) et sur un réseau d'Espaces Volontariats en Afrique, Asie/Pacifique et Amérique latine.

L'action de France Volontaires repose sur deux principes d'action :

- **Plateforme de concertation et de dialogue des acteurs du volontariat solidaire international**, elle est mobilisée pour assurer le développement qualitatif et quantitatif du volontariat, dans toute sa diversité, grâce à l'expertise de ses membres et au déploiement de programmes et d'expérimentations ambitieuses, s'appuyant sur les équipes de France Volontaires au siège, dans les antennes régionales et dans les Espaces Volontariats répartis dans le monde entier ;
- France Volontaires est la **référence en matière de VIES** et développe des outils, notamment numériques, permettant d'orienter et de répondre au désir d'engagement responsable et éthique des candidats au volontariat, de valoriser les actions et les projets mobilisant des volontaires, et de favoriser sa reconnaissance et la démonstration de son utilité sociale.

Afin d'assurer le développement et la qualité des différentes formes de volontariat à l'international, et conformément à leur vision commune, France Volontaires et ses membres veillent à :

- Concevoir, dans une démarche partenariale, des projets de volontariat répondant aux attentes de toutes les parties prenantes, respectueux de leurs droits, leurs cultures, leurs croyances, leurs aspirations et leur égale dignité humaine ;
- Accompagner les personnes en désir d'engagement volontaire et solidaire à l'international à en appréhender le sens et à définir leurs projets ;
- Favoriser l'accès de tous à un engagement volontaire responsable et de qualité ;
- Préparer les volontaires et les partenaires notamment à la rencontre interculturelle et les accompagner tout au long de leur projet ;
- Garantir un cadre et des conditions sécurisantes pour les volontaires et les partenaires ;
- Accompagner les volontaires à leur retour en les incitant à valoriser cette expérience dans leur parcours professionnel et citoyen ; pour faciliter leur réinsertion professionnelle à travers la valorisation des acquis de l'expérience, et les inciter à inscrire leur expérience dans un parcours de citoyenneté ;
- Ouvrir les volontariats à davantage de réciprocité ;
- Développer les partenariats et soutenir les réseaux nationaux du volontariat à travers le monde.

France Volontaires, avec le soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et conformément à son Contrat d'Objectif et de Performance met en œuvre des **programmes de volontariat**. Ces programmes viennent appuyer les priorités géographiques et thématiques de la politique de développement de la France. Ils déploient des volontaires internationaux d'échanges et de solidarité auprès de structures publiques, d'organisation de la société civiles et d'ONG internationales intervenant sur la thématique ciblée par le programme.

Objectifs clés de la mission programme de France Volontaires :

- Renforcer la contribution du Volontariat international d'échange et de solidarité (VIES) aux orientations de la politique de développement solidaire ;
- Mettre en coopération les membres de la plateforme France Volontaires et développer de nouveaux partenariats ;
- Accroître et diversifier les moyens alloués au secteur ;
- Faciliter le changement d'échelle du volontariat tant sur le plan qualitatif et quantitatif ;
- Valoriser la complémentarité des formes de volontariat (VIES, volontariat national, etc.) ;
- Soutenir l'innovation et l'expérimentation ;
- Assurer la visibilité du VIES en facilitant l'identification de son apport sur des thématiques ou des zones géographiques larges.
- Soutenir l'innovation et l'expérimentation ;
- Assurer la visibilité du VIES en facilitant l'identification de son apport sur des thématiques ou des zones géographiques larges.

1.2 Le programme EnLAzando

Contexte

Le volontariat constitue une forme historique d'intervention solidaire et de réponse de proximité qui apporte des solutions concrètes aux défis sociaux et environnementaux de l'Amérique latine, un continent caractérisé par des grandes inégalités et des programmes sociaux peu développés.

Reconnu par la plupart des pays latino-américains comme un instrument de développement et de participation citoyenne, le volontariat est compris et mis en œuvre de différentes manières mettant en évidence qu'il n'existe pas de vision homogène et statique. Les pratiques sont diverses allant du volontariat informel au formel passant par les organisations dont les compétences, dans certains cas, restent limitées et méritent d'être renforcées pour professionnaliser, formaliser et promouvoir des expériences responsables.

La mise en œuvre en Bolivie, Colombie, Equateur, Paraguay et Pérou, entre juillet 2020 et février 2022, par France Volontaires de la composante 1 du projet FSPI régional « Soutien à la jeunesse en Amérique du Sud pour un développement durable et inclusif : engagement citoyen et formation en milieu rural », nommée EnLAzando, a contribué à répondre à ces enjeux.

Cette démarche a contribué à identifier, rassembler et structurer les organisations de volontariat ou œuvrant pour un engagement citoyen, en contribuant à la création et au renforcement de réseaux nationaux et régionaux, à la formation des acteurs et au soutien aux initiatives innovantes.

Le programme a également mis en avant le rôle des volontaires internationaux tant dans la structuration des réseaux d'acteurs en Amérique du Sud que dans le développement des partenariats avec la France. EnLAzando a contribué à l'émergence d'une nouvelle vision du volontariat non plus

seulement considéré comme un moyen, mais comme une fin en soi affirmant un socle de valeur commun permettant de se prémunir des dérives telles que le volontourisme.

La mobilisation des ambassades de France dans les pays et de plusieurs organisations membres de France Volontaires aura également facilité l'émergence de dynamiques collaboratives innovantes.

Fort du succès de la première phase, France Volontaires a lancé en septembre 2022 une deuxième phase d'EnLAzando, d'une durée de deux ans, qui s'est étendue à février 2025, visant à consolider le dispositif d'accompagnement des acteurs du volontariat et à étendre le projet à un nouveau pays, l'Argentine. Il a été est fondamental dans cette deuxième phase du programme de pouvoir assurer une continuité aux actions menées lors de la phase I et monter en ambition à travers la prise en compte de nouveaux enjeux, publics cibles et d'une extension géographique.

EnLAzando phase II

EnLAzando est un programme financé par le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères et géré par France Volontaires.

Initialement la durée d'EnLAzando II fut de 24 mois de septembre 2022 à août 2024. Elle a été prolongée de 6 mois afin de pouvoir mettre en place toutes les actions prévues.

Public cible : tous les acteurs du volontariat (volontaires, universités, entreprises, institutions publiques, organisations de la société civile, coopération internationale).

Pays du programme : Argentine, Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou, Paraguay et France.

L'équipe du programme est composée par la responsable régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la responsable de programmes de volontariat, les représentantes nationales de l'EV Pérou et EV Équateur, la coordinatrice du programme, la gestionnaire administrative et financière et 6 Volontaires de Solidarité Internationale en soutien à sa mise en œuvre dans les six pays du programme.

Les objectifs du projet EnLAzando II sont les suivants :

Objectif général

Soutenir le développement et la structuration de réseaux et d'acteurs (organisations, volontaires, entreprises, universités, États, etc.) pour contribuer à la construction d'une culture/vision commune du volontariat et créer les conditions d'un volontariat responsable et solidaire en Amérique du Sud, dans un esprit de partenariat et de réciprocité dans la région et avec la France.

Objectifs spécifiques

- Elargir et renforcer les possibilités de professionnalisation des acteurs du volontariat en Amérique du Sud et en France (formation, ateliers, financement de micro-projets, etc.).
- Renforcer la mise en réseau et la structuration des acteurs au niveau national et régional en Amérique du Sud.
- Soutenir la production et l'échange de connaissances sur le volontariat en Amérique du Sud.
- Contribuer au développement de visions stratégiques et d'actions de plaidoyer mises en œuvre par les acteurs des pays de la région pour faire évoluer les cadres juridiques et les politiques publiques en matière de volontariat.
- Mobiliser des volontaires internationaux pour soutenir les objectifs du programme.

Pour atteindre ces objectifs, les principales actions menées se sont articulées autour de trois axes:

Axe 1. Renforcement des capacités et articulation entre les acteurs du volontariat : organisations de la société civile et autres acteurs mobilisant des volontaires.

Cet axe est articulé autour (i) d'une deuxième phase du programme de formation Voluntades+ développé en partenariat avec la *Pontificia Universidad Católica del Ecuador* lors qui vise le renforcement des capacités des acteurs du volontariat en matière de gestion des volontaires et renforcement organisationnel ; (ii) une troisième édition du Fonds pour l'Innovation dans le Volontariat (FIV) ; (iii) une diversité d'ateliers au niveau national et régional afin de favoriser la dynamique de collaboration entre les acteurs du volontariat.

Axe 2. Développement d'une méthodologie de recherche et d'action.

Cet axe représente une innovation de la phase II d'EnLAzando. Un fonds de recherche pour le renforcement du volontariat a été mis en place pour soutenir les études sur les cadres juridiques et les politiques publiques en matière de volontariat dans la région.

Axe 3. Mobilisation de volontaires :

Le projet a pour objectif de mobiliser 28 Volontaires Internationaux d'échange et de solidarité (VIES) en soutien aux acteurs et au partenariats des pays ciblés.

2. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

2.1 Objectif global

L'objectif de l'évaluation est de déterminer, d'une part, le niveau d'atteinte des objectifs du programme et, de définir, d'autre part, les orientations à donner à une nouvelle suite dans la perspective d'une consolidation des acquis et des effets du projet.

Objectifs spécifiques

- Evaluer le niveau de réalisation des objectifs du programme et de ses indicateurs ;
- Evaluer le niveau de réalisation des activités du programme ;
- Evaluer la méthodologie et l'approche utilisées pour la mise en œuvre des activités
- Evaluer le niveau de participation et d'implication des différents acteurs impliqués dans la conduite des activités du programme ;
- Evaluer l'organisation et le fonctionnement du programme ;
- Evaluer l'impact du programme sur les bénéficiaires ;
- Evaluer l'appropriation et la pérennisation du programme.

Critères et principales questions évaluatives

L'évaluation devra analyser la mise en œuvre du programme au regard des critères suivants : pertinence, cohérence, efficacité, efficience, effets/impacts.

L'évaluation devra particulièrement permettre de répondre aux questions suivantes :

1. En quoi le programme a-t-il permis de contribuer aux orientations de la politique française de développement solidaire de la France ?
2. Dans quelle mesure les objectifs fixés dans la note de concept et la proposition de projet du programme ont été atteints ?
3. Dans quelle mesure les activités du programme étaient cohérentes et ont pu être mise en œuvre de façon efficace ?
4. Comment les membres de France Volontaires mobilisés ont perçu leur participation et leur intégration dans le programme ? Ont-ils des retours d'expérience et des recommandations à faire ?
5. Comment les partenaires externes (ambassades, les institutions publiques, les organisations de la société civile, bénéficiaires des initiatives FIV et Volontades+, les réseaux de volontaires, les universités) ont-ils perçu la valeur ajoutée du programme ? Quelles seraient leurs recommandations pour de futures collaborations ?
6. En quoi la phase II du programme a-t-elle permis (1) d'assurer une continuité des actions entreprises dans la phase I et (2) d'asseoir les bases pour une éventuelle phase III ?
7. Dans quelle mesure le programme a-t-il permis la structuration et le renforcement de partenariats à niveau régional et international pour le développement du VIES en Amérique Latine ?
8. Quel a été l'impact pour les volontaires mobilisés sur le programme ?
9. Quel a été l'impact des missions des volontaires pour les structures qui les ont accueillis ?
10. Dans quelle mesure le programme et plus particulièrement les VSI ont-ils contribué au renforcement des systèmes nationaux de volontariat ?
11. Le cadre de coordination et de pilotage mis en place sur ce programme est-il satisfaisant ? Où sont les axes d'amélioration possibles ?
12. Une suite du programme est-elle cohérente, pertinente, et comment la rendre la plus efficace et efficiente compte tenu du contexte politique et budgétaire ? Ce point devra faire l'objet d'une attention toute particulière.

2.2 Public cible et actions à évaluer

Cette étude devra se concentrer sur une diversité d'acteurs mobilisés sur le programme :

- Les volontaires ;
- Les structures d'accueil ;
- Les membres de France volontaires mobilisées sur le programme ;
- Partenaires et acteurs avec lesquels des activités ont été développées (organisations de la société civile, universités, institutions publiques, ambassades, réseaux de volontariat).
- Bénéficiaires (du fonds FIV, élèves de Volontades +, etc.).

Les actions entreprises par le programme et dans son cadre uniquement devront être évaluées. Il ne s'agit donc pas d'évaluer la qualité ou l'impact des missions des volontaires et des projets dans lesquels ils s'inscrivent, qui ne sont pas pilotés par France Volontaires mais par les structures d'accueil.

Les activités concernées sont ainsi celles liées aux 3 grands axes du programme ainsi que celles menées de manière transversale :

- Les actions de communication ;
- L'animation du réseau des volontaires ;
- La création de partenariats, mise en réseau ;
- La capitalisation des bonnes pratiques ;
- Coopérations techniques avec les autorités dans chacun des pays pour le développement du volontariat ;
- Évènements/produits de valorisation et essaimage des résultats.

2.3 Livrables attendus

Dans le respect des chartes graphiques de France Volontaires qui seront fournies au prestataire sélectionné en début de mission, ce dernier devra fournir :

- Un rapport provisoire de l'évaluation qui comprendra : (i) un rappel de la méthodologie employée ; (ii) les observations et résultats de l'évaluation, selon les termes définis plus haut ; (iii) les perspectives et conditions de pérennisation du projet.
- Dans un délai d'une semaine suivant l'envoi des remarques sur le rapport provisoire, transmission un rapport définitif intégrant ces remarques ainsi qu'une synthèse (3 pages maximum) et les annexes.

Il est attendu qu'une restitution de l'évaluation soit réalisée auprès des parties prenantes.

La langue des livrables sera le FRANÇAIS, et les résumés et supports de communication devront être traduits en ESPAGNOL.

3. ASPECTS PRATIQUES

3.1 Organisation et communication

Un comité de pilotage (COFIL) sera mis en place pour piloter la réalisation de l'évaluation, il sera composé de :

- Responsable de programme au sein de France Volontaires ;
- Responsable Régionale et/ou Coordinatrice du programme au sein de France Volontaires ;
- Prestataire sélectionné ;
- Des représentants des partenaires mobilisés sur le programme : ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Agence du service civique, un représentant des membres de France Volontaires.

La fréquence des COFIL sera déterminée lors de la réunion de cadrage.

La langue de travail principale sera le FRANÇAIS, au moins un membre de l'équipe consultante devra avoir la capacité à travailler en ESPAGNOL.

3.2 Ressources

Le budget pour l'évaluation s'élève à un maximum de 25 000 euros TTC. Ce budget couvrira l'ensemble des frais liés à la prestation.

3.3 Durée du service

Le service sera fourni au cours de la période allant du 15 octobre 2024 au 6 janvier 2025 pour une durée de 3 mois.

3.4 Temporalité attendue :

- 4 septembre 2024 : lancement de l'appel d'offre sur le site de France Volontaires ;
- 4 octobre 2024 : clôture des dépôts et sélection de l'équipe consultante ;
- Mi-octobre 2024 : lancement de l'exercice – réunion de cadrage
- Mi-octobre à mi-décembre 2024 : collecte de données ;
- Mi-janvier 2025 : présentation du rapport d'évaluation intermédiaire pour révision et ajustements ;
- Fin janvier 2025 : restitution du rapport final et remise de l'ensemble des livrables.

4. PROFILS DU PRESTATAIRE

La prestation sera réalisée par une équipe consultante réunissant les expériences, connaissances et compétences suivantes :

- Bonne connaissance des politiques publiques de développement à niveau local, national (Conseil Présidentiel de Développement) et international (ODD) ;
- Bonne connaissance des dynamiques de volontariat en Amérique Latine et/ou international ;
- Expérience conséquente sur des exercices d'évaluation de projets à impact, avec des livrables variés ;
- Expérience notable dans l'analyse de dispositifs / programmes/ systèmes
- Bonne maîtrise de langue espagnole

5. CANDIDATER

Transmettre à :

enlazando@france-volontaires.org

- Une proposition de méthodologie et de critères d'évaluation
- Un chronogramme
- Un budget détaillé
- Des références/recommandations
- Un produit similaire ayant été mené

DATE LIMITE DE REMISE DE CANDIDATURES : 4 octobre 2024 inclus.